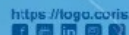




BON MOIS DE RAMADAN
**LE RAMADAN NOUS UNIT
DANS LA FOI ET LE PARTAGE**



<https://logo.coris.bank>



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0693 du 10 au 16 Mars 2026- Prix : 250 F CFA



Fructueuse année
2026

Cher partenaire,

Au seuil de cette nouvelle année, je suis ravi de vous présenter à vous-même, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos proches, mes sincères vœux de santé et de prospérité dans vos affaires.

Votre dévouement et votre sens du civisme fiscal participent à la réalisation de l'ambition de faire du Togo un corridor stratégique de promotion des affaires et d'attractivité des investissements.

Puisse Dieu Tout-Puissant renforcer ce partenariat dynamique et bénir vos activités.

Yawa Djiigbodi TSEGAN
Commissaire Général

OTR - Office Togolais des Revenus - OTR

www.otr.tg

TOGO - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :



**ÉGALITÉ ET RESPECT
DES DROITS DES FEMMES,
L'ÉVANGILE SELON FAURE E. GNASSINGBE**

P.3

PROGRAMME D'URGENCE DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE LA SÉCURITÉ :

18 MILLIARDS DE FCFA À MOBILISER POUR 2026-2027



P.4

EDITO

Sur le même pied d'égalité



Humains, nous vivons et définissons une société. Cette société qui nous a vus naître et qui, assurément, nous verra partir un jour.

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas.

Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers.

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite et surtout n'essayons pas systématiquement de tirer profit de nos relations.

Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou sur quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubsig, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : Saint Louis

Tirage : 2500 exemplaires

TOGO- JIDF 2026 :

Pour Sandra Ablamba Johnson, les droits des femmes sont des droits humains

Comme chaque 8 mars dans le monde entier, des messages sont délivrés à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes. Au Togo, en cette journée exceptionnelle, Sandra Ablamba Johnson, la Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil n'a pas dérogé à la règle.

Dans un message de circonstance, Sandra Ablamba Johnson a rappelé à l'humanité que " les droits des femmes sont des droits humains ". Une vérité simple et puissante.

" Quand chaque femme est respectée, éduquée et libre de contribuer pleinement, nos pays deviennent plus forts, plus jus-



Dr Sandra Ablamba Johnson

tes, plus prospères. Il n'y a pas de développement durable sans l'égalité des genres, car quand les femmes réussissent, le monde entier avance " a-t-elle affirmé en ce jour de célébration du 8 mars.

Sandra Ablamba Johnson, la

Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil a lancé un solennel appel aux respects des femmes et de leurs droits. " Respectons-les, investissons en elles, et construisons ensemble l'avenir que nos filles et nos fils méritent " a-t-elle

déclaré.

Notons que le 8 mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes. Pour la petite histoire, lors du 8 mars, on ne célèbre pas les femmes : on combat les inégalités.

Le 8 mars n'est pas une fête commerciale, ni l'équivalent d'une fête des mères. C'est une journée politique, née de luttes sociales, qui vise à dénoncer les discriminations et violences faites aux femmes ; à rendre visibles les inégalités persistantes ; à exiger des avancées concrètes et à rappeler que l'égalité n'est toujours pas réalisée.

Crédo TETTEH



LES TARIFS EN VIGUEUR DE LA TVM

	MOTOCYCLETES *	
	Cylindrée	Tarif (FCFA)
Paiement unique	Moto de plus de 125 cm3	15 000
	Moto à trois (03) roues	40 000
Paiement annuel	VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE PERSONNES	
	Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
	Moins de 5 CV	5 000
	De 5 à 7 CV	10 000
	De 8 à 11 CV	15 000
	De 12 à 15 CV	20 000
	De 16 à 20 CV	30 000
	Plus de 20 CV	40 000
Paiement annuel	VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES & AUTRES	
	Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
	Moins de 5 CV	20 000
	De 5 à 7 CV	30 000
	De 8 à 11 CV	40 000
	De 12 à 15 CV	45 000
	De 16 à 20 CV	50 000
	Plus de 20 CV	55 000

TOGO -JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : EGALITE ET RESPECT DES DROITS DES FEMMES, L'EVANGILE SELON FAURE E. GNASSINGBE

Chaque 8 mars est célébrée dans le monde entier la journée internationale des droits des femmes. A l'occasion, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a témoigné toute sa proximité avec les femmes togolaises et celles sur toute la surface du globe. Particulièrement aux femmes togolaises, battantes et pleines d'initiatives. De belles créatures qui retiennent l'attention dans les priorités de gouvernance du pays. Et à tous les niveaux.

Par Crédo TETTEH

" Notre pays poursuit sa marche vers une société plus juste, fondée sur l'égalité et le respect des droits des femmes " a déclaré Faure Essozimna Gnassingbé, à l'occasion de la célébration de la journée du 8 mars 2026.

Face aux défis de notre temps, le Président du Conseil a réaffirmé la pleine mobilisation de son gouvernement à améliorer durablement la condition de la femme togolaise. " Face aux défis de notre temps, le gouvernement reste pleinement mobilisé pour améliorer durablement la condition de la femme " s'est engagé Faure E. Gnassingbé.

Pour le Président du Conseil, chaque progrès accompli pour les femmes est un progrès pour l'ensemble de la société.

Origine de la journée du 8 mars

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20e siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elle a été officialisée par les Nations unies en 1977.

Il faut préciser que le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement, les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes.

La Journée internationale des droits des femmes 2026 a pour thème "Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et les filles".

Droits économiques des femmes : le Togo sait s'y prendre

Aujourd'hui, le Togo confirme son ancrage parmi les nations africaines les plus engagées en faveur de l'égalité économique. Rien n'est laissé au hasard : toutes les questions sont traitées avec méticulosité pour qu'aucune femme n'ait le sentiment d'être reléguée en arrière-plan de la cause commune : celle de faire du Togo un pays fort et émergent.

Selon le rapport Women, Business and the Law 2026, publié par la World Bank, le pays se classe deuxième en Afrique en matière d'égalité des droits économiques entre



hommes et femmes, et occupe la première place au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Grosse performance, que cela soit dit.

Le classement Women, Business and the Law évalue les cadres juridiques qui influencent la capacité des femmes à participer pleinement à la vie économique. Il examine notamment les droits liés à l'emploi, à la rémunération, à la parentalité, à l'entrepreneuriat, aux actifs et à la retraite. En obtenant un tel score, le Togo démontre sa volonté de valoriser la femme.

En se hissant au deuxième rang africain, le Togo montre à tous les autres pays que la modernisation juridique peut constituer un puissant moteur de développement. L'égalité des droits économiques entre hommes et femmes ne relève plus seulement d'un impératif moral, mais d'une stratégie assumée de transformation nationale.

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), par exemple, a permis d'accorder plus de 117 milliards de francs CFA de crédits de 2014 à 2025, dont une grande partie est allée aux femmes entrepreneures, responsables de ménages, vulnérables, etc.

Ainsi, fort de ses 79,33 points sur 100, le pays s'impose comme un acteur majeur de la promotion des droits économiques des femmes en Afrique. Une consécration qui confirme que l'équité, lorsqu'elle est inscrite dans la loi et portée par des réformes cohérentes, devient un atout décisif pour la prospérité collective.

Les réalisations salvatrices du Fonds national de la finance inclusive en 2025

Le FNFI est plus que jamais devenu un transformateur de la société et du niveau de vie des habitants. Pensé pour démocratiser l'accès aux services financiers et briser le cercle vicieux de l'exclusion bancaire, le mécanisme confirme sa vocation première : offrir aux couches les plus vulnérables les

moyens de leur autonomie.

Depuis sa création, le Fonds national de la finance inclusive a ouvert la voie à des milliers de bénéficiaires, longtemps tenus à l'écart des circuits classiques de crédit. En 2025, cette dynamique s'est consolidée avec l'intensification des financements accordés aux femmes, aux jeunes entrepreneurs, aux artisans et aux petits producteurs.

Une attention particulière est accordée à l'inclusion des femmes. Majoritaires parmi les bénéficiaires, elles ont su transformer les financements reçus en véritables opportunités de croissance. Commerce de détail, transformation agroalimentaire, élevage, couture ou restauration : autant de secteurs où l'appui du FNFI a contribué à renforcer la résilience des ménages et à améliorer les conditions de vie.

Selon un bilan présenté par le ministère du Développement à la base et de l'Économie sociale et solidaire, de 2014 à 2025, le FNFI a octroyé plus de 1,94 million de crédits à travers les systèmes financiers décentralisés et les établissements bancaires.

Action sociale : priorité aux droits des femmes

Le ministère dédié à l'action sociale est l'un des départements les plus engagés du gouvernement. Il est résolument tourné vers l'inclusion et la justice sociale. Ses actions, telles que mises en œuvre, confirment que la protection et la promotion des droits des femmes et des groupes vulnérables constituent un axe primordial pour les officiels.

Les besoins différenciés des populations sont pris en compte par ce bras gouvernemental, qui œuvre à corriger les inégalités persistantes, à renforcer l'autonomisation des femmes et à garantir un accès équitable aux services sociaux. Cette approche permet d'orienter les ressources vers des programmes à fort impact social.

Les ressources mobilisées soutiennent des initiatives d'accompagnement des femmes en situation de

vulnérabilité, de lutte contre les violences basées sur le genre et de promotion des droits sociaux. Elles appuient également des actions de formation, d'insertion économique et de protection des personnes exposées à l'exclusion.

La part du budget 2024, consacrée à l'égalité et à l'équité de genre dans les ministères du gouvernement, est particulièrement significative. Cela montre que le pays accorde une attention soutenue au bien-être des bénéficiaires des actions publiques, dans l'ambition présidentielle de ne laisser personne pour compte dans le processus de développement.

En 2024, au ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, le budget total s'élevait à environ 4 milliards de francs CFA.

Ce département, désormais appelé ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, a consacré 1,06 milliard de francs CFA aux dépenses sensibles au genre, soit 27,76 % du budget global.

Ce choix politique constitue également un catalyseur de transformation. Il favorise l'autonomie économique des bénéficiaires, soutient la résilience des familles et participe à la réduction des disparités sociales. En investissant dans le potentiel des femmes et des personnes vulnérables, l'État stimule un développement plus équilibré et durable.

La promotion du genre prise en compte dans la fonction publique

Les dépenses consacrées au genre au sein de la fonction publique ne souffrent d'aucune contestation. Dans la gouvernance administrative, elles sont priorisées, démontrant la volonté gouvernementale claire d'inscrire l'égalité professionnelle et l'inclusion au cœur de la gestion des ressources humaines de l'État.

La budgétisation sensible au genre, qui consiste à analyser, planifier et exécuter les dépenses publiques, en tenant compte de leurs effets différenciés sur les femmes et les hommes, est une dimension prise en considération au Togo. En consacrant une proportion substantielle de leurs ressources à cette orientation, les ministères affirment que la performance de l'administration passe par l'équité.

Au ministère de la Fonction publique, par exemple, les ressources soutiennent des programmes de renforcement des capacités des femmes cadres, des formations en leadership, ainsi que des initiatives visant à favoriser l'accès équitable aux postes de responsabilité. Elles appuient également des mécanismes de prévention et de gestion des discriminations, tout en promouvant un environnement de travail respectueux et inclusif, sans oublier la valorisation des candidatures féminines dans les concours nationaux de recrutement.

Par rappel, s'agissant de la part du

budget 2024 consacrée à l'égalité et à l'équité de genre, le ministère de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social revendique plus d'un milliard de francs CFA, utilisé pour cette cause. Le budget total 2024 de ce ministère, dont la dénomination a été quelque peu revue à la suite du remaniement ministériel de 2025, est de 5,6 milliards de francs CFA. Tout calcul fait, le pourcentage du budget, consacré aux dépenses sensibles au genre, est donc de 21,14 %.

Dans une démarche soutenue de modernisation de la fonction publique, l'investissement dans le genre contribue à moderniser la fonction publique. Une administration qui valorise la diversité des talents gagne en efficacité, en créativité et en légitimité. En offrant des opportunités égales d'évolution professionnelle, l'État consolide la motivation de ses agents et améliore la qualité du service rendu aux citoyens.

L'intégration de la perspective genre envoie ainsi un signal fort, celui d'une administration davantage représentative des femmes.

La liberté de mouvement des femmes togolaises, entre acquis juridiques et défis d'effectivité

Au Togo, la liberté de mouvement est l'une des pierres de la fondation de l'autonomie économique et sociale. Dans une évaluation récente, il est accordé au Togo la note de 75 sur 100 en droit et de 68,75 sur 100 en effectivité réelle dans le domaine de la mobilité des femmes. Il s'agit en réalité de scores qui traduisent des avancées substantielles, tout en révélant des marges de progression.

Dans une région où l'autorisation maritale demeure encore, dans certains contextes, une réalité de fait, cette orientation normative marque une différence notable. Elle signifie que la capacité d'une femme à se déplacer, à entreprendre un voyage ou à fixer son domicile ne dépend pas formellement d'un consentement conjugal. Ce socle juridique constitue un levier puissant pour l'émancipation et l'activité économique.

Pour le Togo, les scores du rapport Women, Business and the Law 2026 traduisent une dynamique positive. Ils signalent un engagement réel en faveur de l'autonomie féminine dans un environnement régional où les contraintes demeurent parfois plus marquées. La liberté de mouvement n'est pas seulement une question de principe : elle conditionne l'accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat, à l'éducation et aux opportunités économiques.

Ainsi, le Togo se situe à un carrefour décisif : celui où les acquis normatifs doivent se muer en réalités tangibles. La trajectoire engagée, saluée par le rapport Women, Business and the Law 2026, ouvre la voie à une société plus équitable, où la mobilité des femmes ne relève plus d'une concession, mais d'un

Zozo

MARCHE FINANCIER REGIONAL: LE TOGO A MOBILISÉ
22 MILLIARDS FCFA VENDREDI DERNIER



Le Trésor public togolais a bouclé, le vendredi 06 mars dernier, une nouvelle sortie sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA).

En quête de 20 milliards de francs CFA, le Togo a réussi à mobiliser finalement une enveloppe de 22 milliards de francs CFA. Les investisseurs ont, en effet, proposé une enveloppe de 176 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 880,97 %.

Selon les résultats de l'émission, le Togo a mobilisé 14,7 milliards FCFA sur les obligations assimilables du Trésor (OAT) de maturité 3 ans, assorties d'un taux d'intérêt fixe de 6,15 %, et 7,2 milliards FCFA sur celles de maturité 5 ans, rémunérées à un taux de 6,35 %.

Notons que cette opération, qui marque le retour du Togo sur le marché financier régional pour l'année 2026, dont l'objectif est fixé à un total à mobiliser de 463 milliards de FCFA. Ces sorties devront permettre à l'exécutif togolais de financer des actions inscrites au budget de l'État, exercice 2026. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à quelque 2.751,5 milliards de francs CFA.

@macite.tg

CAFE & CACAO: VOICI LES PRIX INDICATIFS AUX PRODUCTEURS DU 1ER AU 15 MARS 2026

Produits	Prix / kg
Café sain robusta	1370 fcfa le kilo
Cacao qualité supérieure	1030 fcfa le kilo

N.B : CES PRIX SONT CALCULÉS PAR RAPPORT À L'ÉCHÉANCE DE MAI 2026 POUR LE CAFÉ ET LE CACAO.
Contacts : +228 793 38000 | 22270948 | info@commerce.gouv.tg

Les nouveaux prix indicatifs aux producteurs de café et cacao pour la première quinzaine de ce mois de Mars 2026.

Dans un communiqué, le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), en collaboration avec le ministère en charge du Commerce, a rendu public les prix indicatifs aux producteurs de café et cacao, pour la période du 1er au 15 mars 2026.

Ces prix se présentent comme suit :

- Café sain robusta : 1.370 francs CFA le kilo ;
- Cacao qualité supérieure : 1.030 francs CFA le kilo.

Notons que ces " prix sont calculés relativement à l'échéance de mai 2026 pour le café et le cacao ", indique le CCFCC.

@macite.tg

GRAVE ACCIDENT DE CIRCULATION DANS LA KOZAH :
LE GOUVERNEMENT APPELLE À UN SURSAUT DE RESPONSABILITÉ

Un grave accident de circulation routière s'est produit le dimanche 08 mars, sur la Route des montagnes dans la Kozah (Kara). Selon le ministère de la sécurité, le drame a impliqué un triporteur et un camion d'immatriculation étrangère, tous deux n'étant pas destinés au transport de personnes, mais contenant des passagers.

Le plan ORSEEC, mécanisme d'urgence de la réponse de la sécurité civile en cas de catastrophes, a été déclenché, permettant de mobiliser et de déployer les secours appropriés. Pour l'heure, le bilan provisoire fait état de 14 personnes décédées dont 02 mineurs, et de 38 blessés évacués vers des formations sanitaires.

Si les premières constatations indiquent un éclatement de pneu, suivi d'une défaillance technique, " les enquêtes se poursuivent pour établir avec précision les circonstances exactes du drame et s'assurer des responsabilités ", a annoncé le ministre, Calixte Batossie Madjoulba (...)

Source : @Republiquetogolaise.com

PROGRAMME D'URGENCE DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE ET DE LA SECURITE : 18 Milliards de FCFA à mobiliser pour 2026-2027

L'Assemblée nationale a voté la prorogation de l'état d'urgence dans la région des savanes pour une année supplémentaire. " Là où la paix semble menacée, c'est ensemble que nous devons la rétablir, main dans la main. Alors, apportons tout notre soutien nécessaire au gouvernement ainsi qu'à nos forces de défense et de sécurité afin d'assurer le succès de notre mesure d'exception ", a déclaré Komi Sélom Klassou, le Président de l'Assemblée nationale.

La région des savanes fait face depuis quelques années déjà à des incursions terroristes qui sèment la désolation au sein de la population. Au-delà de l'aspect militaire pour protéger le territoire, le gouvernement a lancé le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PIURS).

Il vient de lancer, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le plan de réponse conjoint 2026-2027 de 18 milliards FCFA à mobiliser pour faire face aux conséquences sécuritaires et humanitaires, liées au débordement de la crise sahéenne, particulièrement aux déplacés de force dans la région des savanes.

Selon le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), le Plan de réponse est le résultat d'une immersion profonde dans les réalités du terrain, une analyse multisectorielle rigoureuse sous



Vue des participants au lancement du plan de réponse à la crise sécuritaire (PIURS 2026-2027)

le leadership du Coordonnateur Général du PIURS pour protéger 151000 personnes, assister 430000 personnes, et bâtir la résilience. " Les partenaires du Togo saluent la vision du Gouvernement, et particulièrement sa politique dite " hors-camp ". En privilégiant l'intégration des réfugiés au sein des communautés hôtes, le Togo fait le choix de la dignité, de la cohésion sociale et de l'inclusion ", a déclaré Coumba Sow, la coordinatrice du système des nations unies au Togo.

Dans un contexte régional instable, le Togo s'est imposé, à la fois comme un pays de transit et d'accueil. Bien qu'historiquement périphérique aux schémas régionaux de déplacement, le pays accueille aujourd'hui une importante population déplacée de force, en raison de l'aggravation de l'insécurité le long de sa frontière nord.

Selon un rapport sur le profil

socio-économique des réfugiés au Togo du HCR (Juin 2025), en février 2025, il y avait 51 204 personnes déplacées de force au Togo, dont 47 571 réfugiés (93%) et 3 633 demandeurs d'asile (7%), principalement d'origine burkinabé (81 %), en raison des retombées de la crise sahéenne. Les déplacements sont fortement concentrés dans la région des Savanes, qui accueille à elle seule plus de 85% de la population totale de réfugiés, en particulier dans les préfectures de Cinkassé, Tone, Kpendjal Ouest et Tandjouraré.

Ces zones, marquées par une grande pauvreté, sont confrontées à une pression croissante sur les services publics, les systèmes alimentaires et les infrastructures communautaires. Les déplacements ont exercé une pression supplémentaire sur les ressources locales et les services publics, en particulier dans les zones déjà marquées par la fragilité socio-

économique.

Le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PIURS) est une initiative du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables du nord du Togo, particulièrement touchées par les crises sécuritaires et économiques. Le PIURS cible plusieurs secteurs clés pour stimuler le développement local et renforcer la résilience des communautés.

A travers plusieurs projets du gouvernement dans la région, des progrès substantiels ont été constatés depuis 2 ans dans la vie des communautés.

D'ailleurs, Le Togo et la Banque mondiale discutent du prochain cycle de l'allocation pour la prévention et la résilience de l'IDA. Une forte délégation du Groupe de la Banque mondiale, conduite par Mme Marie-Chantal Uwanyiligira, Directrice de division pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo, s'est entretenue, à cet effet, avec les autorités togolaises le 02 mars 2026 à Lomé. " Cette rencontre a été consacrée à des échanges stratégiques sur la prévention, la résilience et le renforcement de la sécurité des communautés, conformément aux orientations de S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil ", a fait savoir Sandra Jonhson, la ministre, Secrétaire général de la présidence du Conseil, qui a présidé les discussions.

ACTIVITE ECONOMIQUE :

Hausse de 6,3% au troisième trimestre 2025

L'Inseed vient de publier les données des comptes nationaux pour le troisième trimestre 2025. Selon l'institut, sous la période visée, l'activité économique nationale est restée dynamique, avec une progression de 6,3% du PIB réel en glissement annuel. Bien que légèrement inférieure au taux de 6,5 % enregistré à la même période en 2024, cette évolution témoigne d'une consolidation du rythme de croissance.

Au troisième trimestre 2025, le secteur primaire a enregistré une croissance de 4,0% en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette reprise est principalement attribuable à la bonne performance des activités agricoles, d'élevage et sylvicoles, dont la valeur ajoutée progresse de 4,7%.

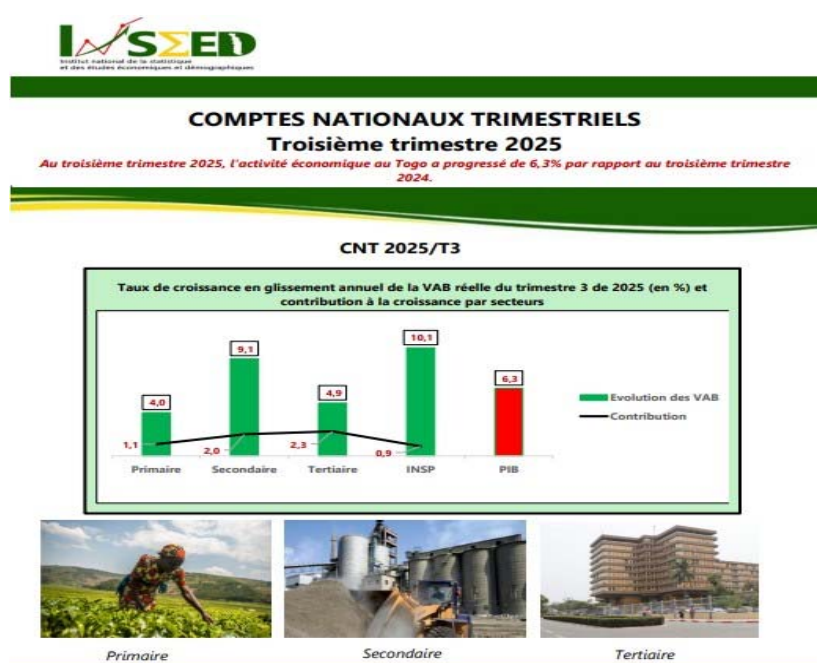
Au troisième trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 9,1% en glissement annuel. Cette performance est portée par l'industries extractives (+16,6%) et le dynamisme de la construction (+22,9%).

Les activités manufacturières enregistrent des évolutions contrastées : les segments fabrication du textile et habillement (+43,0%), de boissons (+10,8%) et des matériaux de construction (+56,5%) affichent une forte croissance, tandis que la fabrication de produits chimiques (- 22,8%) et la production et distribution d'eau, assai-

nissement, traitement des déchets et dépollution (- 0,3%) observent un repli. Dans l'ensemble, la dynamique positive observée dans la majorité des branches industrielles permet au secteur secondaire de contribuer significativement à la croissance économique au troisième trimestre 2025.

Au troisième trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 4,9 % en glissement annuel. Cette évolution est principalement portée par le dynamisme des transports et entreposage (+18,6%), de l'information et communication (+15,3 %) et des activités liées à la santé et à l'action sociale (+31,2%). Le commerce (+5,5%), ainsi que les activités culturelles, sportives et récréatives (+31,0%) contribuent également à la croissance du secteur. En revanche, les activités financières et d'assurance (-17,6%), l'administration publique (-9,7%) et l'éducation (-4,1%) enregistrent des replis, atténuant partiellement la performance globale du secteur au troisième trimestre 2025 comparativement au troisième trimestre 2024.

Il est à rappeler qu'au troisième trimestre 2025, les exportations du Togo s'élèvent à 249 143,4 millions de FCFA en valeur f.o.b et à 1 033 007,8 tonnes en quantité. Les importations s'élèvent à 504 958,0 millions de FCFA en valeur c.a.f. et à 1 595 076,7 tonnes en quantité. Ces niveaux des échanges donnent un solde commer-



cial déficitaire de 255 814,6 millions de FCFA.

En glissement annuel, les exportations ont augmenté de 14,6 % et de 3,9 % en quantité. Les importations ont augmenté de 10,9 % en valeur et de 37,4 % en quantité. Le déficit commercial a augmenté de 7,4 % (Tableau 2). En glissement trimestriel, les exportations, au troisième trimestre 2025 ont augmenté de 11,3 % en valeur et de 42,8 % en quantité. Les importations du troisième trimestre 2025 ont augmenté également de 9,5 % en valeur et de 16,8 % en quantité. Quant au déficit commercial, il a augmenté de 7,8 % par rapport au deuxième

me trimestre 2025.

Les " Phosphates naturels de calcium, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées " constituent le premier produit fourni à l'extérieur au troisième trimestre 2025, avec une valeur de 52 309,0 millions de FCFA pour un volume de 517 742,6 tonnes. Il représente 21,0 % des exportations du trimestre. Les " Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a. " sont le premier produit importé au troisième trimestre 2025, avec une valeur de 25 608,0 millions de FCFA et une quantité de 7 467,5 tonnes. La part relative de ce produit est de 5,1%.

AGRICULTURE :

10.000 producteurs déjà engagés dans la dynamique de la transformation

Quelques années après sa création, l'Agence de transformation agricole (ATA) commence à imprimer sa marque dans le paysage rural togolais. Pensée comme un outil stratégique au service de la modernisation agricole, elle incarne la volonté du président du Conseil, Faure Gnassingbé, d'apporter des réponses concrètes aux défis structurels qui freinent encore la productivité et les revenus des producteurs.

Créée en 2022, et opérationnelle depuis 2023, l'Agence a déjà franchi un cap significatif. Plus de 10 000 producteurs ont été accompagnés à travers ses programmes de mécanisation et d'appui technique en milieu rural.

Répondre aux contraintes structurelles

L'ATA a été conçue pour lever les obstacles qui limitent encore la performance agricole : faible mécanisation, accès restreint aux équipements modernes, difficultés d'organisation des filières et insuffisante valorisation des productions.

Son action s'articule autour de leviers essentiels que sont la mécanisation, l'agriculture contractuelle, les aménagements hydro-agricoles et la structuration des chaînes de valeur.

L'Agence agit sur ces leviers essentiels qui permettent de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture compétitive, organisée et orientée vers le marché.

Plus important encore, son rôle est de permettre aux producteurs d'améliorer leurs rendements, de sécuriser leurs débouchés et de vivre décemment de leur activité.

Dans une première phase, plus de 6 000 producteurs ont bénéficié d'un appui ciblé dans 60 cantons, grâce à des programmes pilotes visant l'amélioration des rendements et des revenus des coopératives agricoles. Aujourd'hui, l'intervention de l'Agence s'étend à 100 cantons sur l'ensemble du territoire national. À ce jour, l'Agence a franchi le cap des 10 000 producteurs, appuyés à travers ses programmes de mécanisation et d'appui technique en milieu rural depuis 2023. Son ambition à l'horizon 2030 est d'atteindre 100 000 producteurs.

Initiatives complémentaires au service du producteur

Si l'ATA impulse et coordonne, la transformation agricole s'appuie également sur des institutions techniques solides. L'Institut de conseil et d'appui technique (Icat) joue, à ce titre, un rôle déterminant sur le terrain. Bras opérationnel de l'encadrement agricole, l'Institut assure la proximité avec les producteurs, diffuse les innovations et accompagne l'adoption de pratiques modernisées. Les données publiées pour l'année 2024 témoignent de l'intensité de son action. Au cours de cet exercice, 19 574 producteurs ont bénéficié d'un appui en matière de mécanisation agricole. Ces interventions ont permis le labour de



Faure Gnassingbé visitant un centre de transformation agricole

plus de 37 000 hectares, à travers le pays.

L'Icat a également renforcé la diffusion des bonnes pratiques à travers 693 champs-écoles paysans et 170 unités de démonstration installées en 2024. Ces dispositifs constituent de véritables espaces d'apprentissage participatif. Les producteurs y observent concrètement les effets des techniques améliorées, expérimentent de nouvelles méthodes culturelles et s'approprient progressivement les innovations.

La modernisation passe aussi par une meilleure organisation territoriale. Les Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) illustrent cette volonté de structuration. En 2024, 229 Zaap ont été suivies, couvrant 26 502 hectares et impliquant 27 019 producteurs, dont 11 055 femmes. Ces zones facilitent l'accès partagé aux équipements, aux intrants et à un encadrement technique renforcé.

À noter que dans ces espaces

organisés, le producteur évolue dans un cadre structuré, bénéficie d'économies d'échelle et accède plus facilement aux opportunités de marché. Cette approche collective contribue à sécuriser les revenus et à améliorer les conditions de vie en milieu rural.

Pour une agriculture qui nourrit et élève

En définitive, l'enjeu est profondément humain, au-delà des indicateurs. Moderniser l'agriculture, c'est offrir au producteur les moyens de travailler sereinement, de nourrir sa famille et d'investir dans l'avenir. C'est aussi renforcer la sécurité alimentaire nationale et consolider la résilience économique des ménages ruraux.

L'action de l'ATA, mais aussi celle de l'Icat, transforme des vies. Dans les champs mécanisés, les coopératives organisées et les zones structurées, la transformation se voit et se ressent.

SANTE : Traitement de masse contre l'onchocercose et la schistosomiase

Au Togo, la couverture pro-grammatique en Ivermectine et en Praziquantel, entre autres produits, lors des campagnes de traitements de masse, est destinée à prévenir les maladies tropicales négligées et à protéger durablement les populations. Cette initiative gouvernementale, conduite avec méthode et régularité, fait partie de la stratégie de santé publique, fondée sur l'anticipation, plutôt que sur la seule réaction.

L'Ivermectine est principalement utilisée pour lutter contre l'onchocercose, encore appelée cécité des rivières, ainsi que contre certaines formes de filarioses.

Ces affections parasitaires, transmises par des vecteurs présents dans des zones riveraines ou rurales, peuvent entraîner de graves complications, allant de lésions cutanées invalidantes à des atteintes oculaires sévères. Administrée à grande échelle, l'Ivermectine réduit la charge parasitaire dans la communauté et freine la transmission.

Le Praziquantel, quant à lui, est destiné au traitement de la schisto-



somiase, une maladie parasitaire liée au contact avec des eaux contaminées. La schistosomiase peut provoquer des troubles digestifs, urinaires et des complications chroniques affectant la qualité de vie et la productivité des personnes touchées. Le Praziquantel agit en éliminant les parasites responsables, contribuant ainsi à prévenir les formes avancées de la maladie.

La couverture programmatique élevée, lors des campagnes de distribution, constitue un indicateur clé de réussite. Elle signifie que la majorité des personnes ciblées, notamment les enfants en âge scolaire et les populations vivant dans des zones à risque, bénéficient

effectivement du traitement. Plus la couverture est large, plus l'impact communautaire est significatif. L'approche de traitement de masse repose sur un principe simple : traiter simultanément un grand nombre de personnes, y compris celles qui ne présentent pas encore de symptômes visibles, afin de réduire la circulation des parasites dans l'environnement.

La couverture programmatique en Ivermectine lors des traitements de masse au Togo est de 93 % en 2022 et de 105,7 % en 2023. Celle en Praziquantel est de 90 % en 2022 et de 100,98 % en 2023, des chiffres supérieurs à ceux présentés par d'autres pays du continent.

Zozo

APPUÀ L'ENTREPRENEURAT DES JEUNES : LE FAIEJ TRANS-FERE SES MISSIONS À L'ADTPME



Au Togo, réforme majeure dans le domaine de l'accompagnement entrepreneurial. L'Assemblée nationale, réunie le jeudi 05 mars en plénière à Lomé, a officiellement approuvé le transfert des missions, du personnel et du patrimoine du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), à l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADTPME). Le projet de loi, soumis en décembre dernier par le gouvernement, s'inscrit dans une logique de remédiation à la fragmentation du paysage institutionnel des structures d'appui aux jeunes entrepreneurs, et de rationalisation des mécanismes existants. L'objectif souhaité est d'offrir plus d'alignement aux jeunes entrepreneurs, et d'obtenir plus de résultats et d'impact, en renforçant la synergie et la complémentarité des interventions étatiques dans le domaine.

L'ADTPME, créée en 2022 et opérationnelle depuis, reflète cette ambition, en disposant d'un guichet capable de structurer l'offre d'accompagnement entrepreneurial, de professionnaliser les acteurs de l'écosystème et d'assurer un suivi-évaluation cohérent des bénéficiaires. Surtout, elle dispose d'un mandat élargi couvrant l'ensemble des TPME, qui représentent actuellement plus de 80% du tissu économique national.

Pour rappel, en douze ans de mise en œuvre, le FAIEJ a, dans le cadre de sa mission d'appui, financé 5370 jeunes, pour un coût global de 3,57 milliards FCFA et un taux de remboursement de 61,30%.

Source : @Republiquetogolaise.com

KOUBOUNI TOUNI, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA FAÏTIÈRE DES COMMUNES DU TOGO



Au Togo, la Faïtière des communes (FCT) dispose d'une nouvelle présidente. Koubouni Touni, maire de la commune de Doulagou 2, a été élue à la tête de l'organisation à l'issue de l'Assemblée générale électorale tenue les jeudi 5 et vendredi 6 mars 2026 au Palais des Congrès de Kara.

Cette rencontre des acteurs de la gouvernance locale a rassemblé les maires des 117 communes du pays autour du bilan de la première mandature et de la mise en place d'un nouveau bureau exécutif chargé de conduire la faïtière pour les prochaines années. La nouvelle responsable, qui remplace à ce poste Yawa Kouigan, aura pour mission de poursuivre les efforts engagés pour renforcer la coopération entre les communes et soutenir le développement des territoires. "Nous poursuivrons le travail engagé pour faire de la Faïtière des communes du Togo un cadre de solidarité, de concertation et d'action collective au service du développement de nos territoires et du bien-être des populations", a indiqué Koubouni Touni.

Créée en 2020, la FCT constitue le cadre de concertation et de représentation des collectivités territoriales. L'organisation œuvre au renforcement des capacités des communes, à la promotion de la coopération décentralisée et à l'accompagnement des initiatives de développement local. Elle fait également des plaidoyers en faveur des collectivités territoriales, dans le cadre du processus de décentralisation engagée par les pouvoirs publics.

Le nouveau bureau exécutif :

Présidente : Koubouni Touni, maire de Doulagou 2
Vice-président région des Savanes : Léné Namvabe, maire de Tone 1
Vice-président région de la Kara : Sikou Agba, maire de Bassar 3
Vice-président région Centrale : Paneto Beguedjowé, maire de Sotouboua 2
Vice-président région des Plateaux : Ayana Koami, maire d'Anié 1
Vice-président région Maritime : Aquereu Alexis, maire de Laas 1
Vice-président région du Grand Lomé : Gomado Kwamy Gblookpo, maire de Golfe 1
Trésorier général : Passola NGalou, maire d'Agé-Nyivi 3
Trésorier général adjoint : Defaloua, maire d'Est-Mono 3

Source : @Republiquetogolaise.com

AVIS DE DECES & ANNONCES

Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNAS-SINGBE, Président du Conseil ;

Monsieur Barry Moussa BARQUE, Président du Sénat ;

Monsieur Antoine Lekpa GBEGBENI, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la souveraineté alimentaire ;

Honorable Mémounatou IBRAHIMA, Députée à l'Assemblée nationale, Présidente du Parlement de la CEDEAO ;

Monsieur YAGNINIM Bidjambobou Chef de la famille YAGNINIM ;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu du

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister

ou de vous unir d'intentions aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES***Jeudi 12 mars 2026 :***

19H30-21H30 : Messe veillée à l'Eglise Notre Dame de la Rédemption de klikamé

22H à l'aube : Danses traditionnelles au domicile du défunt sis à Hédzranawoé derrière la Pharmacie des Lilas

Vendredi 13 mars 2026

10h00 : Exposition du corps au domicile du défunt

12h00 : Départ du Corps pour Guérin-Kouka (Préfecture de Dankpen)

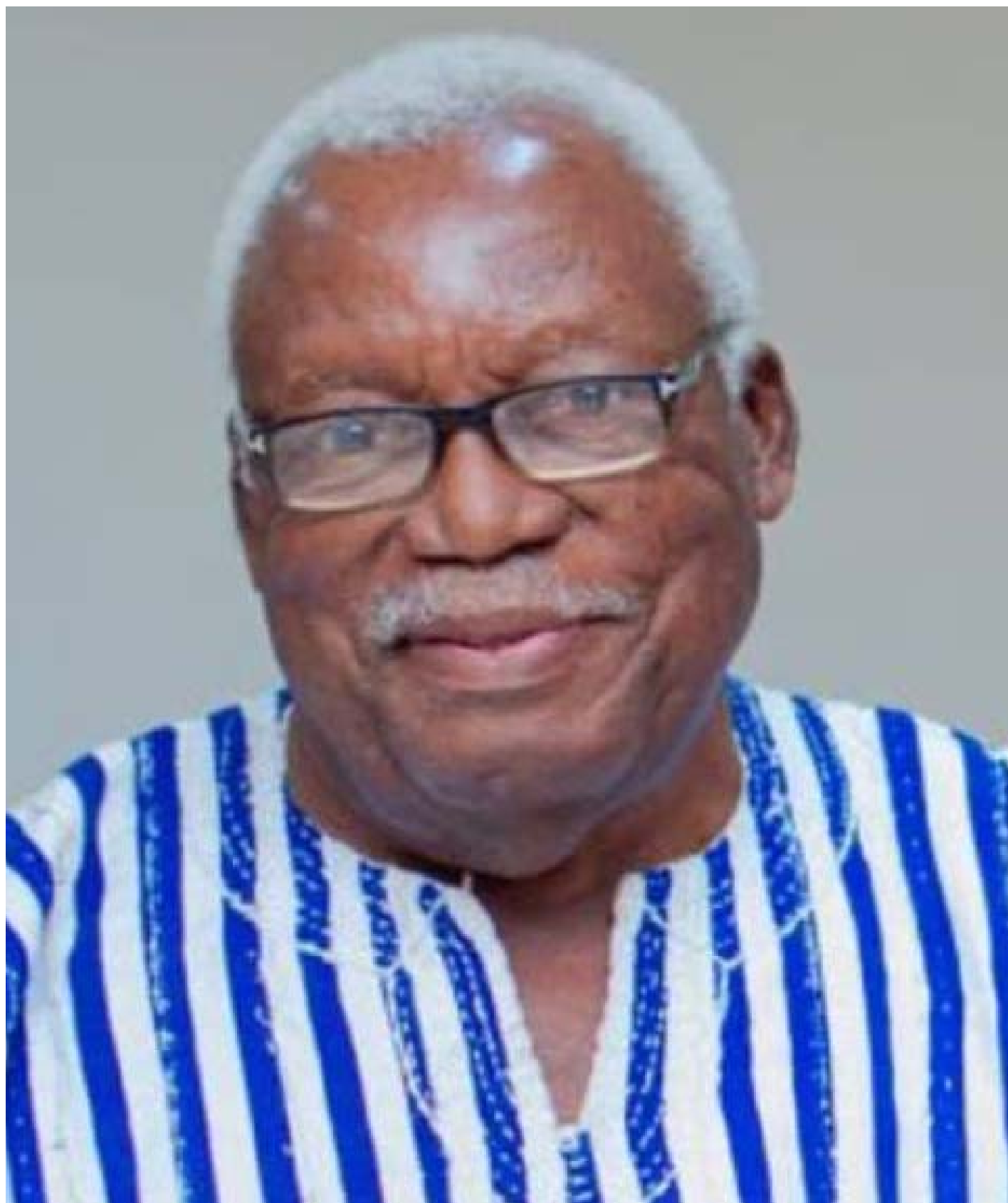
Samedi 14 mars 2026 :

7H30-8H30 : Messe d'enterrement à l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Guérin-Kouka

9H00-10H00 : Hommages à l'illustre disparu par les populations du grand Bassar à Bapuré (Préfecture de Dankpen) suivis de l'inhumation dans la stricte intimité familiale.

Dimanche 15 mars 2026

7H00-9H00 : Messe d'action de grâces en l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Guérin-Kouka suivie de remerciements sur le parvis de ladite église.



Sénateur Benoit Bitokotipou YAGNINIM,
survenu le dimanche 15 février 2026 à l'hôpital Dogta Lafia,
à l'âge de 84 ans

**CAMPAGNE POUR L'AMÉLIORATION
DE L'ACCUEIL, DE L'HYGIÈNE
HOSPITALIÈRE, DU TRAVAIL DÉCENT
ET DE LA LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION DANS LE SECTEUR
DE LA SANTÉ**



Initiative
portée
par



BON MOIS DE RAMADAN
**LE RAMADAN NOUS UNIT
DANS LA FOI ET LE PARTAGE**

Ramadan
MUBARAK



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

